



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 07/05/24

POINT DE SITUATION SUR LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION SUITE A DEUX ÉBOULEMENTS SUR LA RN122

En raison des très fortes pluies qui ont concerné le département, deux éboulements rocheux se sont produits sur la RN122 à hauteur de la sortie 24 de l'A75 - Massiac sud et à Ferrières-Saint-Mary (direction Molompize).

L'intervention des équipes de la direction interdépartementale des routes massif central (DIRMC) et du Cerema a permis la remise en circulation sur ces deux points.

Merci de maintenir la plus grande vigilance sur les routes et d'adapter sa conduite aux conditions de circulation.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC